

CONNECTEUR

Bague de compensation Fonte/autres matériaux



DESCRIPTION

Les bagues de compensation sont des accessoires pour liaison de type bout uni entre tuyaux, raccords, de diamètres extérieurs différents. L'étanchéité est réalisée par la garniture de joint (manchette) en élastomère type EPDM.

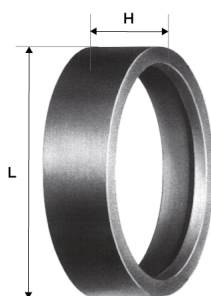
Les bagues de compensation s'utilisent avec des joints SMU PAM et conviennent pour les gammes SMU S et SMU Plus pour l'évacuation des eaux usées, des eaux vannes et des eaux pluviales.

CONFORMITÉ

- Références normatives:
 - EN877

MATÉRIAUX

EPDM



DN	Matériaux	L	H	Masse	Référence
50	Fonte/PeHD/PVC	50	20	0,02	156399
75	Fonte/PeHD	75	22	0,06	156495
75	Fonte/PVC	75	25	0,03	156494
100	Fonte/PeHD	100	25	0,1	156555
100	Fonte/PVC	100	25	0,05	156635
125	Fonte/PeHD/PVC	125	25	0,06	156778
200	Fonte/PeHD/PVC	200	35	0,15	157000
250	Fonte/PeHD/PVC	250	35	0,45	157085

Toutes les dimensions sont en mm et les poids sont en kg

L'assemblage «bague de compensation + joint» assure une étanchéité à une pression hydrostatique maximale de 5 bar (DN50-200) ou 3 bar (DN250) selon le protocole d'essai de l'EN877 §5.8.4.

La déviation angulaire maximum supportée entre deux éléments assemblés est de 3° pour les DN ≤ 200 et 1°45' pour le DN250.

Ce type d'assemblage est également conforme au DTU 60.2 (NF P41 220), c'est-à-dire qu'il résiste sans déboîtement à une mise en charge de 0,5 bar (5 mètres de colonne d'eau) sans aucun dispositif complémentaire (butée...).

Ce document est fourni à titre indicatif et notre société se réserve le droit de modifier à tout moment les informations qu'il contient. Notre société décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de pose de matériels non conformes aux règles prescrites dans ce document ainsi qu'aux normes, aux documents techniques et aux règles de l'art applicables. Toute commande passée sera soumise à nos conditions générales de vente, disponibles sur demande. Les dessins et/ou images sont la propriété exclusive de Saint-Gobain PAM et sont confidentiels. Ils ne doivent pas être reproduits ou divulgués à un tiers sans autorisation écrite. Ils ne doivent être utilisés que dans le but pour lesquels ils ont été émis et peuvent être retournés sur demande.